

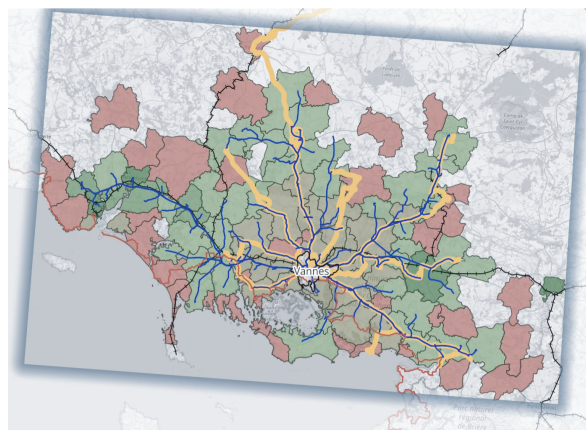
VANNES



LIGNES DE COVOITURAGE

Une alternative au tout-voiture pour désengorger l'agglomération

Si la transition des mobilités est déjà bien engagée dans le centre de Vannes, la voiture individuelle demeure prédominante dans son agglomération où elle représente 97 % des trajets intercommunaux de plus de 10 kilomètres. Une dépendance qui génère chaque année plus de 18 millions de trajets automobiles responsables de l'émission de 76 000 tonnes de CO₂ par an et au coût moyen annuel de 3 000 € par actif concerné. En cause : une trop faible offre alternative de transports collectifs à laquelle se heurtent des contraintes budgétaires. Pour répondre à ce défi, le développement des lignes de covoiturage apparaît comme un levier rapidement mobilisable pour augmenter structurellement le taux d'occupation de la voiture. Concrètement, ces lignes permettent de matérialiser des arrêts à des points stratégiques du territoire pour permettre à des conducteurs de prendre en charge des passagers.



Impact estimé des lignes de covoiturage express sur la part des trajets domicile-travail vers Vannes réalisés en transports

% des déplacements domicile-travail réalisés en transports en commun

- 0-10%
- 10%-20%
- 20%-30%
- 30%-40%
- 40%-50%

Lignes de transport régional
 Car régional
 Lignes ferroviaires
 Lignes de covoiturage (projection)
 Infrastructures cyclables
 Réseau Vélo Express REV45

Population :

56 897 habitants

Population de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération :

177 719 habitants

Superficie de la commune :

32 km²

Superficie de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération :

807 km²

Densité de population dans l'agglomération :

220,1 habitants au km²

Budget communal :

150 millions d'euros

Budget intercommunal :

399 millions d'euros



PLAN D'ACTION

- **Mettre en place des lignes de covoiturage express autour de l'agglomération de Vannes.**

Sources : GTFS BreizhGo 2025, carte Umap des réseaux express vélo de France, Insee Mobpro 2021, Modèle MSER Ecov. Traitement Ecov/WWF

COÛT DE LA MESURE

150 000 à 200 000 € par an.

700 € d'économies par an et par actif effectuant quotidiennement un trajet domicile-travail vers Vannes.

8 500 tonnes d'économies de CO₂ économisées annuelles.